

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1</i>
---	--	---

Date de convocation : 8 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-24.1 :

Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,
VU la convention de Délégation de Service Public en date de 1963 et 2007 relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole passée avec la société URBIS PARK,
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 3 décembre 2020,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Délégation de Service Public

PARKING ARSENAL / ESPLANADE

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2019

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

PARKING ARSENAL / ESPLANADE



Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation Année : 2019 Service performant : Direction de la Mobilité et des Transports	Code délégation : P_ARS_ESPL Date : 19 octobre 2020 Politique publique : SA Domaine d'activité : Stationnement
--	---

Réalisation et gestion d'un parking public

Situé à :	1 avenue New STREET METZ
Nature du contrat :	Cession
Signé le :	19/08/1963
Avec effet au :	01/04/1963
Echéance :	08/10/2037
Durée :	74 ans
Années	Nb de Places de Stationnement
2017	2 100
2018	2 100
2019	2 100

Exploitant :	SA
Raison sociale :	SA République

Forme juridique :	SA
Adresse :	18 avenue François Mitterrand, 57000 METZ 6 450 137 €
Capital :	NON
Société dédiée :	SA TRANSDEV PARK

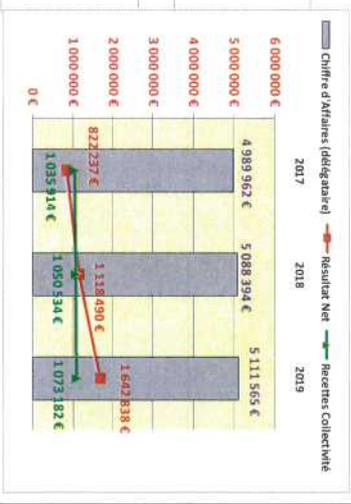
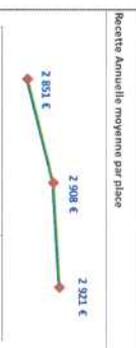
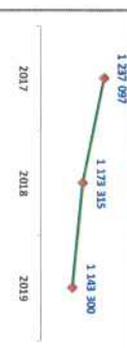
Code délégation :	P_ARS_ESPL
Parking Esplanade + ARSENAL	

INDICATEURS

◆ Activité

Eléments Financiers (En euros)

	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires (délégataire)	4 989 962 €	5 088 394 €	5 111 565 €
Résultat Net	822 237 €	1 118 490 €	1 642 838 €
Recettes Collectivité	1 035 914 €	1 050 534 €	1 073 182 €
Tickets honorés	1 237 097	1 173 315	1 143 300
% abonnements et amodiations	64,2%	60,3%	61,4%



1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION

<i>Compte de résultat de la délégation</i>				
Délégation :	Année		2019	
Parking Esplanade + ARSENAL	Stationnement			
	2018	2019	Ecart en €	Ecart en % 2019 - 2018
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	5 088 394	5 111 565	23 171	0%
Autres Produits et reprises	304 351	41 834	- 262 517	-86%
Total Produits d'exploitation	5 392 745	5 153 399	- 239 346	-4%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	691 992	362 677	- 329 315	-48%
Charges de personnel	818 329	1 151 700	333 371	41%
Redevances Collectivité	1 050 534	1 073 182	22 648	2%
Frais de siège	282 862	3 800	- 279 062	-99%
Impôts et taxes	215 877	276 600	60 723	28%
Dotations aux amortissements	1 082 409	370 267	- 712 142	-66%
Dotations aux provisions	2 708	-	- 2 708	-100%
Autres charges	178 109	189 126	11 017	6%
Total Charges d'exploitation	4 322 820	3 427 352	- 895 468	-21%
Résultat d'exploitation	1 069 925	1 726 047	656 122	61%
Excédent Brut d'Exploitation	2 028 800	2 243 606	214 806	11%
Résultat financier	48 565	-	- 48 565	-100%
Résultat exceptionnel	-	83 209	83 209	-
Impôts bénéfice	-	-	-	-
Résultat net	1 118 490	1 642 838	524 348	47%

Compte de résultat en € H.T.

2. ANALYSE FINANCIERE

Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.

Le Chiffre d'Affaires est stable sur les derniers exercices, il représente un volume de 5,1M€ en 2019. Les recettes horaires et les recettes "abonnés" ont un niveau quasi identique à 2018, avec respectivement +20K€ pour les horaires et +5K€ pour les abonnés. Le nombre d'abonnés affiche une hausse de 2% par rapport à 2018 avec 15 335 abonnements sur 2019. Les produits totaux d'exploitation affichent une baisse de 4% p/r à 2018 mais c'est l'exercice 2018 qui était exceptionnel. Ce montant élevé des autres produits et reprises en 2018 (304,3K€) s'expliquait par une provision de remboursement d'assurance liée à un sinistre intervenu en 2017. D'où la forte variation à la baisse de cette ligne de produits qui est à 41,6K€ en 2019.

Charges d'exploitation :

Variation à la baisse due à des frais bancaires moindres (-37K€ en 2019 suite à des frais de commissions imputés au siège de la société et non sur la société République) et une régularisation favorable des provisions liées à un sinistre de 2017 qui a un impact positif sur les charges 2019 d'entretien et de réparations (+35,5K€ au lieu de -247K€). Impact de régularisations sur 2019 d'amortissements de caducité (-712K€ entre 2018 et 2019) qui entraîne une forte hausse sur le résultat d'exploitation (+61% soit +656K€).

Depuis le 20/12/2016, le délégataire a mis en place un contrat de prestation de services avec la société TRANSDEV PARK SERVICES pour l'assister dans l'exploitation du parc de stationnement et pour lui porter assistance dans la gestion administrative, juridique et comptable. Les charges d'exploitation directes font l'objet d'un forfait refacturé et indexé annuellement (d'un montant de 1 071K€, base 2017) constituant la part fixe de la rémunération. À laquelle s'ajoute une part variable correspondante à 9% du Chiffre d'Affaires du parc (frais de siège), soit 426K€ pour 2019. Ce forfait refacturé (part fixe et variable), se retrouve ventilé par nature de charge dans le compte de résultat présenté ci-dessus.

Le résultat d'exploitation 2019 est de **1 726K€** contre 1 070K€ en 2018. Des charges exceptionnelles de 83,2K€ (liées à la mise au rebus d'immobilisations suite au sinistre de 2017) venant s'ajouter au résultat d'exploitation, amènent le résultat net sur 2019 à **1 643K€** contre 1 118K€ en 2018.

Concernant la redevance due à la Métropole :

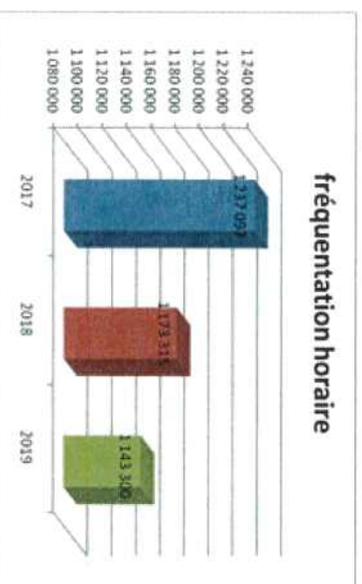
Le montant total de redevances s'élève à **1 073K€** pour 2019, stable par rapport à 2018. Il est composé d'une redevance d'occupation du domaine public comprenant une part fixe d'1M€ HT indexée et une part variable basée sur le Chiffre d'Affaires HT. Cette part variable n'a pas été activée en 2019, faute de seuil atteint. Les seuils de référence indexés sont les suivants : 10% du Chiffre d'Affaires HT actualisable compris entre 4,9M€ et 5,2M€ ; 30% entre 5,2M€ et 5,7M€ ; 50% au-dessus de 5,7M€ (valeur 2016).

Il s'agit d'une provision portant sur la part variable, déterminée par référence au Chiffre d'Affaires définitif connu pour l'année « n-1 ». Cette provision est régularisée au plus tard le 1^{er} juin de l'année « n+1 » sur la base du Chiffre d'Affaires définitif connu réalisé sur l'année « n » tel que figurant dans le compte-rendu annuel technique et financier devant être fourni par l'exploitant en application de l'article 25 de la Convention. La base de calcul de la redevance a été revue par voie d'avenant en 2016.

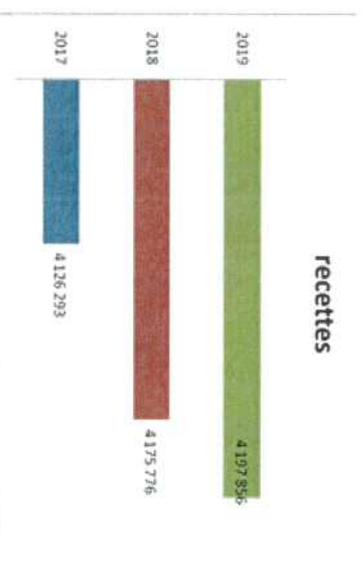
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2019

FREQUENTATION ET RECETTES HORAIRES

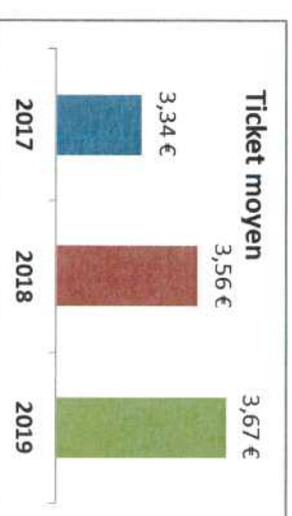
La fréquentation est en baisse par rapport à 2018, avec -2,5% soit 30 000 entrées de moins que l'année précédente. Le parking enregistre 1 143 300 tickets pour cette année 2019. Malgré cette baisse de fréquentation horaire, les recettes progressent légèrement par rapport à 2018. Les nouveaux tarifs appliqués début 2019 expliquent cette hausse.



Fréquentation horaire du parking (en quantité)



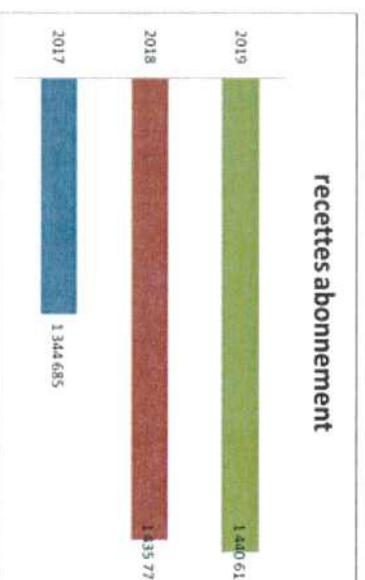
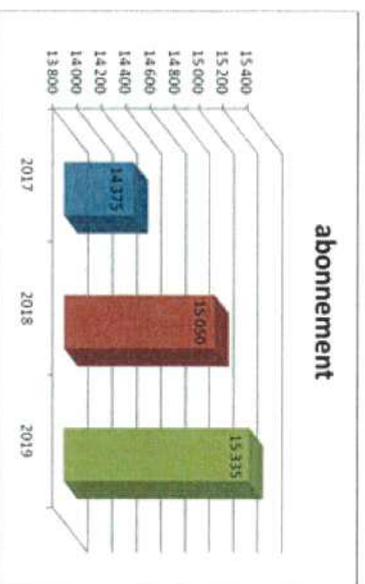
Recettes liées à la vente de tickets horaires (en € TTC)



Valeur du ticket moyen horaire (en € TTC)

EVOLUTION DU NOMBRE ET DES RECETTES DES ABONNEMENTS

Augmentation des abonnements de quasi 2%, par rapport à 2018. Les recettes abonnements sont stables avec une augmentation avec +0,3%.



Nombre moyen d'abonnements

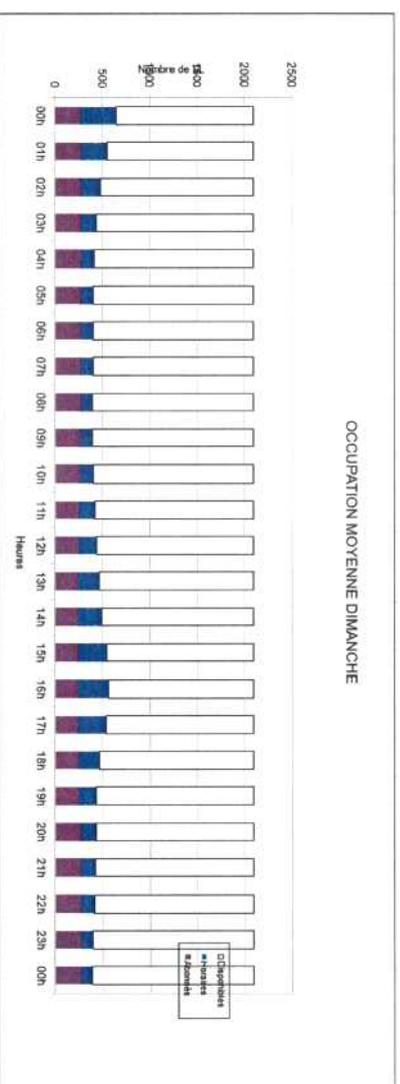
Recettes liées aux abonnements (en € TTC)

TAUX D'OCCUPATION

Le parking est toujours sous-utilisé en semaine : 500 places disponibles au plus fort de la journée pour un mois de rentrée scolaire au plus fort de la journée. Même les samedis après-midi, le parc n'affiche pas toujours complet avec un pic de fréquentation vers 15h00.

Bon fonctionnement du forfait spectacle à l'Arsenal : 9 946 tickets de stationnement à 1€ délivrés pour les spectacles à l'Arsenal en 2019 contre 11 558 tickets en 2018.

La fréquentation reste basse les dimanches :



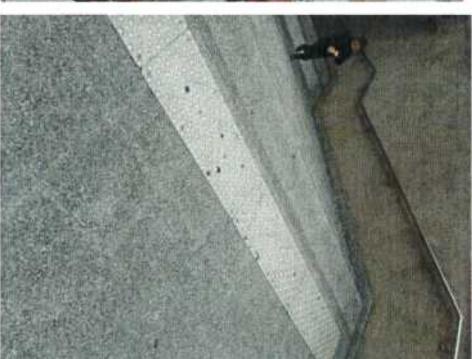
FAITS MARQUANTS

- Avril-19 : La Messine le 28/04
- Mai-19 : Festival Passages du 10 au 19 Mai et fête du pain du 28 au 30 Mai
- Juin-19 : Le 06 Juin "challenge piéton" et à partir du 20 Juin « Constellations et 800 ans de la Cathédrale »
- Juil-19 : « Constellations et 800 ans de la Cathédrale » et début de Metz Plage 20/07
- Août-19 : « Constellations et 800 ans de la Cathédrale » et fin de Metz Plage le 15/08 ainsi que foire de la Mirabelle 18/08
- Sept-19 : « Constellations et 800 ans de la Cathédrale » jusqu'au 07 Septembre, étudiant dans ma ville" le 21/09 et fin de la foire de la Mirabelle le 03/09
- Oct-19 : début de la fête de la bière le 23/10 et Metz Marathon le 13/10
- Nov-19 : Fin de la fête de la bière le 12/11 et début du Marché de Noël 20/11
- Déc-19 : Fin du Marché de Noël le 25/12 et Trophées du sport à l'Arsenal le 12/12.

4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Renouvellement et modernisation

- Fourniture d'un caisson "accès interdit" et alimentation
- Changement porte coupe-feu piétonne
- Réparation du réseau AEP
- Enduit escalier sortie Arsenal
- Reprises béton des caniveaux entrée Ney et entrée Poincaré
- Reprises béton structure
- Mise en sécurité escalier extérieur
- Déplacement baie caisse manuelle
- Travaux électriques du déplacement espace mobilité
- Remplacement Onduleur Novapark
- Remplacement câble de détection
- Continuité des ondes
- Reprise guidage à la place.





5. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

- Parking ouvert 24h/24 et 7j/7 aux usagers horaires et abonnés.
- Présence de personnel 24h/24 et 7j/7.

Le délégataire réalise des enquêtes de satisfaction annuelle auprès des usagers et abonnés. Cela lui permet de mener à bien son plan de management de la qualité. Cette enquête a été mise en place sur l'ouvrage dans le but de mieux contrôler la qualité du service. Elle comporte 13 indicateurs dont la propreté du parc de stationnement et en particulier des cages d'escaliers, la disponibilité des ascenseurs, la disponibilité de la vidéosurveillance ou encore, pour exemple, la présence des extincteurs et du matériel de lutte contre l'incendie (bacs à sable, plans d'évacuations, etc...). Le parking compte 21 réclamations sur 2019 relatives notamment au fonctionnement des ascenseurs parfois insatisfaisants, de même que les moyens de paiement qu'ils estiment insatisfaisants ou pas toujours fonctionnels.

Il y a eu 424 enquêtes de satisfaction réalisées en 2019. Le quota à atteindre est de 300 enquêtes selon l'avenant n°10 au contrat. Sur ces 424 usagers répondants, 84,4% jugent le parking propre de manière générale, 90% des répondants trouvent l'ambiance générale du parking satisfaisante voire très satisfaisante et 77% des usagers trouvent les horaires de présence physique du personnel plutôt adaptés, voire tout à fait adaptés.

6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

Les axes suivants peuvent être améliorés pour l'activité à venir :

- Maintenance améliorée de l'ascenseur

- Création d'un nouvel ascenseur
- Mise en place de « place famille » avec des dimensions adaptées
- Mise en place de la reconnaissance de plaque d'immatriculation pour fluidifier la circulation aux sorties du parc.

Un plan GER (Gros Entretien et Renouvellement) a été contractualisé entre le Délégué et la Ville. Il s'engage à réaliser des travaux de gros entretien et de renouvellement des matériels et des équipements pour un montant global de **6M€** sur la durée restante du contrat, soit 22 ans (durée restante du contrat à partir de laquelle le plan GER a été validé par avenant, soit 2016). Tous ces travaux sont échelonnés annuellement et font partis de ce plan de renouvellement. Pour 2019, les réalisations s'établissent à **150,8K€** contre **144,9K€** prévues.

En réalisations cumulées au 31/12/2019, le délégué est à **496K€** de GER contre **459K€** budgétés, soit une surconsommation de **37K€** cumulé.

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC24-1-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC24-1
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel 2019 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Arsenal / Esplanade de Metz Métropole
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC24-1-DE
Document principal : 99_DE-24-1.pdf

Historique :

15/12/20 14:11	En cours de création	
15/12/20 14:12	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:15	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:15	En cours de transmission	
15/12/20 16:17	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	